
PlateFORMATION CONTINUE

« Plateforme Élévatrice Mobile de Personne PEMP – 2 catégories »

Catégories de PEMP



Statique Verticale (1a) :

La translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport – avec élévation suivant un axe vertical.



Statique Multidirectionnelle (1b) :

La translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport – avec élévation multidirectionnelle



Mobile Verticale (3a) :

La translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail, avec élévation suivant un axe vertical.



Mobile Verticale (3b) :

La translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail, avec élévation multidirectionnelle.

Objectif

Apporter à l'apprenant les connaissances de base pour préparer, utiliser et identifier les risques des plateformes élévatrices de travail, conformément aux règles de sécurité.

Contenu

Alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques :

- ❖ Bases légales, responsabilités du conducteur
- ❖ L'équipement personnel (EPI)
- ❖ Prise en charge des PEMP, les conditions d'utilisation courantes
- ❖ Mise en service des PEMP
- ❖ La conception, le fonctionnement, les capacités
- ❖ Information sur les risques autour de la PEMP
- ❖ Mise en sécurité selon les directives
- ❖ Travaux pratiques
- ❖ Examens finaux théorique et pratique

Prérequis

- ❖ Être en parfaite santé et avoir 18 ans minimum
- ❖ Avoir une bonne compréhension de la langue française (auditive + lecture)
- ❖ N'avoir aucun problème de vertige
- ❖ Posséder une assurance accident de l'employeur

Date et horaires

Durée : 1 journée

Lundi 28 septembre 2026 de 7h15 à 16h30

Prix

2 catégories (3A et 3B ou 1B et 3B ou 3A et 1B)

CHF 590.-/participant

Le repas est inclus dans le prix.

Lieu

Centre de formation

Route du Bois-de-Bay 32 – 1242 Satigny

Parking gratuit sur place.

Intervenant

SWISSécurité & Formation

Attestation

Carte PAL, certification opérateur IPAF.
Validité permanente reconnue en Suisse.
Validité de 5 ans à l'international.

Inscription

Directement sur le site MBG www.mbg.ch / Rubrique [Evénements](#)

Règlement

Les participants s'inscrivant à cette formation s'engagent à se conformer aux dispositions du [règlement](#) en vigueur.